

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 15 FEVRIER 2018

Secrétaire : M. MURIGNEUX Pascal

Nombre de conseillers présents : 14

1°) COMPLEXE SPORTIF : avancement des travaux

Monsieur le Maire informe que les travaux ont repris et que la charpente est posée. Les anciens locaux sont plaqués. Il reste à définir la couleur des carreaux du sol et de la faïence. Le conseil municipal choisit un carrelage 45x45 de couleur beige pour le sol et la faïence sera de couleur grise. Dans les douches, le carrelage sera antidérapant de dimension 30x30, de couleur gris clair et la faïence beige.

2°) MAM : équipements intérieurs

L'appel d'offre est en cours pour les travaux de rénovation de la MAM, la date limite de réception des offres est fixée au jeudi 22 Février 2018 à 16 Heures. Les travaux doivent débuter début avril.

Les assistantes maternelles devront équiper les locaux d'électroménagers (frigo, plaques de cuisson, etc). Afin de les aider et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de leur accorder un geste commercial sur les premiers loyers, en fonction des subventions que la structure pourra obtenir par ailleurs.

De plus, l'installation d'une ligne téléphonique/internet sera étudiée prochainement.

3°) Conseil en Energie Partagée

Joël GUINAND présente le bilan énergétique de la commune. Ce bilan permet d'analyser les dépenses énergétiques de la commune tant au niveau de la consommation d'énergies (fuel, bois, électrique) qu'au niveau de la consommation d'eau. Il reprend les dépenses communales de 2011 à 2016 et permet de cibler les années et sites les plus énergivores.

Sur cette base, des préconisations sont formulées dans l'objectif de diminuer le poids de ces dépenses dans le budget des communes et les émissions de GES.

La mission du service CEP se poursuivra sur les périodes 2017, 2018 et 2019.

Un suivi de la mise en œuvre des actions retenues par la commune sera étudié, en liaison avec les élus communaux.

4°) Demande de FREE pour installation d'une antenne relais téléphone mobile

M. le Maire explique la démarche de l'opérateur FREE mobile. Ils cherchent, aujourd'hui, à installer une nouvelle antenne sur la commune car l'existante ne peut plus être raccordée sur l'émetteur d'ORANGE. Ils doivent donc créer un pylon supplémentaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire installer cette antenne sur une autre périphérie que celle proposée au lieu dit Les prébendes.

5°) Délibération :

Convention de partenariat en matière de voirie avec la CCMDL : L'entretien courant en vue de garantir la sécurité publique des voiries communautaires (balayage, nettoyage, déneigement, salage....) reste de la compétence de la commune dans le cadre du pouvoir de police du maire, ainsi que l'entretien de l'ensemble des ouvrages (mobiliers urbains, plantations, aménagement d'embellissement, éclairage public .. .) dès lors que ces éléments ne correspondent pas aux besoins de la circulation routière. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver la convention de partenariat entre la commune et la CCMDL. Le conseil municipal approuve la convention, à l'unanimité.

6°) **Adressage ; Panneaux et plaques**

M. Pascal MURIGNEUX présente 2 devis pour l'achat et la pose de panneaux et plaques. L'entreprise retenue, la moins-disante, est Rochetaillée. Le dossier d'Amendes de Police sera déposé en juin auprès du département.

Choix des couleurs : les panneaux seront de couleurs bordeaux avec l'écriture beige et les numéros seront écrits en rouge sur fond beige.

7°) **Restaurant : info fermeture du bar épicerie/dépôt de pain**

M. et Mme VILLARET ont informé le Maire sur leur choix d'arrêter le bar, l'épicerie ainsi que le dépôt de pain à partir du 18 mars 2018. Ils souhaitent aujourd'hui, s'investir pleinement sur l'activité du restaurant, de la cantine et des chambres d'hôtes.

La commune souhaite réfléchir aux modalités du bail commercial existant.

8°) **Questions diverses**

- Guillaume S. informe qu'une enveloppe a été votée pour l'octroi d'aides financières lors de la dernière commission économique. Ces subventions sont versées à hauteur de 20% aux entrepreneurs et commerçants pour des investissements de plus de 5000€.
- Eliane M. informe le conseil de l'évènement culturel « la grande lessive » une information est relayée sur l'info Coise.

Dates à retenir :

- Commission Appel d'offres (MAM) : 26 février, 9h30.
- Réunion adjoints : 05 mars
- Commission finances : 9 mars, 9H30
- Réunion conseil : 15 mars
- Réunion budget : 29 mars

Vu le 17 février 2018,

Le Maire,

